

Séance du 5 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en la maison commune, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Monsieur François DODELIN.

Présents : MM. François DODELIN, Alain GUILBERT, Michel FOSSÉ, Victor SOUDEY, René DELAFOSSE, Éric BÉNARD ;
Mmes Catherine JOUIS, Annick LEROUX, Isaline DODELIN—SOUILLARD, Mme Josiane LESUEUR, Sophia SANSON.

Absents excusés : Néant.

Convocation des membres du Conseil municipal le Vendredi 29 Mai 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Éric BÉNARD.

I] – Approbation du compte rendu du 7 Avril 2026 :

Après lecture, le compte rendu de la séance du 7 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité des voix.

II] - Vote pour la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 27 Septembre 2026 :

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a procédé au vote à bulletin secret. Après le vote du dernier conseiller, le maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont procédé au dépouillement des bulletins de vote.

- Monsieur François DODELIN a été proclamé élu délégué au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- Monsieur Alain GUILBERT a été proclamé élu suppléant au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- Monsieur Michel FOSSÉ a été proclamé élu suppléant au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat
- Madame Catherine JOUIS a été proclamée élue suppléante au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

III] - Délibération pour signer une convention avec la Communauté de Communes Caux-Austreberthe, relative à la mise en œuvre du dispositif intercommunal d'aide sociale au paiement des factures d'eau potable et d'assainissement collectif :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que lors de la réunion de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe du 30 janvier 2026, il a été décidé la mise à disposition de chèques eau pour le règlement des factures eau et/ou assainissement.

Pour cela, une convention doit être signée entre toutes les communes de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité des voix, Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

IV] - Demande de subvention de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 76 (UDSP76) :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de subvention qu'il a reçue de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 76 (UDSP76) afin de les soutenir dans leur démarche de développement des sections de JSP avec la volonté d'en créer de nouvelles et de soutenir celles déjà existantes.

Il propose de verser une subvention d'un montant de 80 €.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des voix acceptent.

V] - Questions divers :

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a eu une révision des Avances de Fiscalité au budget 2026.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y aura des travaux à GOUPILLIÈRES-Vallée pour une période de 6 mois du 15 Juin 2026 au 29 Janvier 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.